LE CUIR, UNE MATIÈRE NOBLE ET NATURELLE

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
20'	Accueil, passage aux toilettes et rangement des sacs. Présentation du haras.	Médiateur - Enseignant	Cour d'honneur
25'	**Objectif : comprendre d'où vient le cuir.** Découverte de la collection de selles en cuir des Haras nationaux. Échange sur les objets du quotidien en cuir. Définition de l'origine du cuir par le toucher d'une peau animale et d'échantillons de cuir.	Médiateur	Sellerie d'honneur
25'	**Objectif : découvrir l'équipement du cheval monté.** Reconnaissance de l'équipement du cheval : les différentes parties et les matières (cuir, tissu, métal).	Médiateur	Écurie
40'	**Objectif : s'initier au travail du cuir.** fabrication d'un objet en cuir par élève.	Médiateur	Salle pédagogique
20'	Bilan de l'activité, passage aux toilettes.	Médiateur	Salle pédagogique

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)
3 € par élève (du 01/04 au 31/10)

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.

- Prévoir une tenue adaptée : chaussures fermées et vêtements en fonction de la météo.
- Diviser la classe en groupes encadrés chacun par un accompagnateur : 5 groupes maximum par classe.
- Chaque élève repartira avec sa création en cuir.
- L'activité se déroule uniquement en intérieur, dans différents lieux et sans contact avec les chevaux : combinaison possible et conseillée avec une autre demi-journée au Haras.

RENDEZ-VOUS

Haras de la Vendée
120 Boulevard des Etats-Unis
85000 LA ROCHE-SUR-YON

PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN spécial n°25 du 24 juin 2021)

EXPLORER LE MONDE
Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière.
Se situer dans l'espace et dans le temps.

CONSTRUIRE LES PREMIERS OUTILS POUR STRUCTURER SA PENSÉE
Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées.

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

CONSIGNES DE VISITE

HARAS
DE LA VENDÉE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	**6 accompagnateurs dont l'enseignant**	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	**3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves**	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	**2 accompagnateurs dont l'enseignant**	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Rester attentif à la circulation des chevaux.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur. **Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.**

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet**, **rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.

Nous contacter : 02 28 85 81 85